

18. Blason du gouverneur Antoine Lefebvre de la Barre.— Page 7

“D’azur au chevron d’or surmonté d’une tour d’argent, accompagné en chef de deux étoiles d’or, en pointe, d’une ancolie du même. Couronne seigneuriale”.

Si la famille Lefebvre, de la Baie, peut établir une parenté avec ce gouverneur, — ce qui est probable, — elle a droit à ce blason, dont elle peut user comme marque distinctive ou armes de la seigneurie Lefebvre.

